

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES DU RHONE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement d'Aix en Provence

**EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du MAIRE**

COMMUNE  
DE  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

2024\_30\_DGS

**Arrêté portant délégation de signature à Madame Cécile ALVAREZ  
Adjoint administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu l'article L 2122-19 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Madame Cécile ALVAREZ, Adjoint administratif Principal 2ème classe, exerce les fonctions d'Adjoint au Responsable du service Affaires Générales,

Considérant que dans le souci d'une bonne administration locale, il est nécessaire de lui donner délégation de signature dans une série de domaines,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Le Maire de la commune de LA FARE LES OLIVIERS donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Cécile ALVAREZ pour la signature des copies certifiées conformes à l'original destinées à des organismes étrangers, des certificats de déménagement, des certificats de domicile, des certificats de vie et la légalisation de signature.

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes administratifs et notifié à l'intéressée.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 9 février 2024.

Le Maire

Jérôme MA



Notification faite à l'intéressée  
le

Signature